LEDGERLY · GUIDE PRATIQUE

Consultants et independants en Belgique

Facturation, tresorerie et Peppol 2026

Le guide complet pour gagner du temps sur votre facturation, eviter les impayes et etre conforme Peppol B2B avant la deadline.

Mis a jour — Mai 2026 · ledgerly.be

CHAPITRE 1

Arreter de perdre du temps sur la facturation

Un consultant independant passe en moyenne 3 a 5 heures par semaine sur des taches administratives — facturation, relances, suivi des paiements. Voici comment reduire ce temps drastiquement.

Les erreurs les plus courantes

- ✕ **Recreer chaque facture depuis zero** dans Word ou Excel. Sans modele reutilisable, c'est 20 a 30 minutes par facture.
- ✕ **Numerotation manuelle** des factures. Une erreur de sequence et c'est un probleme avec le fisc ou votre comptable.
- ✕ **Pas de suivi des echeances**. Vous decouvrez un impaye 60 jours apres la date limite parce que vous avez perdu le fil.
- ✕ **Retainers factures manuellement** chaque mois. Pour chaque client en mission recurrente, vous refaites le meme document.

Les bonnes pratiques

- ✓ **Modeles par type de mission** — conseil strategique, developpement, audit. Chaque modele contient vos lignes habituelles et vos taux.
- ✓ **Numerotation automatique** conforme (annee + sequence : 2026-001, 2026-002...).
- ✓ **Factures recurrentes programmees** pour vos retainers mensuels. Le systeme envoie automatiquement chaque mois.
- ✓ **Conversion devis en facture en 1 clic** — zero ressaisie quand un client accepte votre offre.

> **Conseil pratique :** Facturez le plus tot possible apres la fin d'une mission. Les etudes montrent que les factures envoyees dans les 48h sont payees 2x plus vite que celles envoyees apres une semaine.

CHAPITRE 2

Gerer les impayes sans se brouiller

En Belgique, le delai de paiement legal entre entreprises est de 30 jours. Pourtant, 40% des factures B2B sont payees en retard. Voici comment proteger votre tresorerie.

Vos droits en cas de retard de paiement

La loi belge du 2 aout 2002 vous protege. Des le premier jour de retard, vous pouvez appliquer automatiquement des interets de retard (taux BCE + 8%) et reclamer une indemnite forfaitaire de 40 EUR pour frais de recouvrement. Mentionnez-le dans vos conditions generales.

> **Mentions obligatoires sur vos factures belges :** numero de TVA, date d'echeance, IBAN, mentions legales (loi 02/08/2002 sur les interets de retard), numero de facture sequentiel.

La strategie de relance en 3 niveaux

1. **J+1 apres echeance — Rappel amical**
   Un email neutre et courtois pour signaler que la facture est arrivee a echeance. La majorite des retards sont de simples oublis.

2. **J+15 — Relance formelle**
   Ton plus ferme, mention des interets de retard applicables, delai supplementaire de 8 jours. Joignez la facture en piece jointe.

3. **J+30 — Mise en demeure**
   Lettre recommandee ou email avec accuse de reception. Mentionnez les voies de recours (tribunal de commerce, huissier). A ce stade, consultez votre comptable ou un service de recouvrement.

Prevenir plutot que guerir

Demandez un acompte de 30 a 50% a la signature pour les missions de plus de 5.000 EUR. Cela engage le client et securise votre tresorerie.

Verifiez la solvabilite d'un nouveau client sur la BCE ou via un service comme Graydon avant de demarrer une grande mission.

CHAPITRE 3

Peppol B2B 2026 pour consultants

A partir du 1er janvier 2026 (grandes entreprises) et 2027 (toutes les PME et independants), la facturation electronique via le reseau Peppol devient obligatoire pour toutes les transactions B2B entre assujettis TVA belges.

Concretement, qu'est-ce que ca change pour vous ?

Si vous facturez des entreprises belges assujetties a la TVA, vous devrez envoyer vos factures au format electronique structure (XML UBL 2.1) via le reseau Peppol. Une facture PDF par email ne sera plus suffisante.

> **Bonne nouvelle :** si vous facturez uniquement des particuliers (B2C), l'obligation Peppol ne s'applique pas. Mais si vous avez un seul client entreprise, vous etes concerne.

Ce que vous devez faire avant 2027

- ✓ **Choisir un logiciel conforme Peppol** — il doit generer du XML UBL 2.1 et se connecter au reseau via un Access Point agree.
- ✓ **S'enregistrer sur le reseau Peppol** avec votre numero de TVA belge comme identifiant unique.
- ✓ **Informer vos clients** professionnels que vous passez a la facturation electronique Peppol.
- ✓ **Tester au moins une facture** end-to-end avant la deadline pour etre certain que tout fonctionne.

TVA et obligations fiscales du consultant

Taux standard 21% pour les prestations de conseil classiques. Mentionnez toujours la TVA avec le montant separe.

Declaration TVA trimestrielle (ou mensuelle si CA > 2,5M EUR). La plupart des consultants independants declarent trimestriellement.

Facturez comme un pro.
En 2 minutes.

Ledgerly est le logiciel de facturation belge taille pour les consultants independants. Devis, factures, relances automatiques, Peppol B2B — tout en un, sans comptable.

- ✓ Factures recurrentes pour vos retainers
- ✓ Conversion devis en facture en 1 clic
- ✓ Relances automatiques et discretes
- ✓ Peppol B2B inclus et configure pour vous
- ✓ Essai gratuit 30 jours, aucune carte requise

ledgerly.be

© 2026 Ledgerly · Logiciel de facturation belge